

Règlement Chtee en Nord 2023

1. Epreuve en double ouverte aux joueurs amateurs licenciés (possédant un index maximum de 30, à jour de leur licence 2023 et un certificat médical valide) se déroulant sur 3 golfs (18 trous) pendant 3 jours et selon 3 formules de jeu. Les joueurs professionnels sont admis mais leurs cartes ne rentreront dans aucun classement de la remise des prix.

2. Date de la compétition : vendredi 7, samedi 8 et dimanche 9 juillet 2023.

Le jeudi 6 juillet 2023 est une journée de reconnaissance où les inscrits pourront jouer gratuitement un des 3 parcours de leur choix (réservation obligatoire auprès du golf et uniquement possible pour le jeudi 6 juillet).

3. Golfs organisateurs et formules de jeu :

❖ Golf de Bondues : **Shamble**

Les 2 joueurs jouent chacun leurs balles depuis le départ. L'équipe choisit la meilleure des 2 balles. Depuis ce point, chaque joueur joue sa propre balle individuellement. Le score de l'équipe sera composé de la meilleure des deux balles en brut et en net sur chaque trou.

❖ Golf de Brigode : **Scramble**

Chaque joueur de l'équipe joue une balle depuis le départ. L'équipe choisit celle qui lui convient le mieux pour le 2^{ème} coup et la marque. Chaque jouera le coup suivant depuis cet endroit et ainsi de suite pour chaque coup jusqu'à la fin du trou.

❖ Golf de Mérignies : **Greensome**

Chaque joueur de l'équipe joue une balle depuis le départ. L'équipe choisit celle qui lui convient le mieux et termine le trou en jouant alternativement. Si c'est la mise en jeu du joueur A qui est choisi, le joueur B joue le 2^{ème} coup.

4. Les poules :

Les équipes de l'épreuve seront réparties en 3 poules (Ducasse, Beffrois et Braderie).

Chacune des poules jouera alternativement sur les 3 golfs selon le planning suivant :

Poule Ducasse : Vendredi 7 juillet au Golf de Bondues - Formule Shamble / Samedi 8 juillet au Golf de Brigode - Formule Scramble / Dimanche 9 juillet au Golf de Mérignies- Formule Greensome.

Poule Beffroi : Vendredi 7 juillet au Golf de Brigode - Formule Scramble / Samedi 8 juillet au Golf de Mérignies - Formule Greensome / Dimanche 9 juillet au Golf de Bondues - Formule Shamble

Poule Braderie : Vendredi 7 juillet au Golf de Mérignies- Formule Greensome / Samedi 8 juillet au Golf de Bondues - Formule Shamble / Dimanche 8 juillet au Golf de Brigode- Formule Scramble

Pour des raisons d'organisation, aucun changement de poule ne sera accepté et les demandes spéciales d'horaires de départ ne pourront être prises en compte.

5. Les classements : compétition Stableford. Le Net prime le Brut.

Index des joueurs ramené à 24 pour l'ensemble des joueurs(ses) et devant justifier d'au moins 3 compétitions de Club comptant pour l'index depuis un an. Un contrôle définitifs des inscrits officialisant les index retenus sera effectué le lundi 26 juin 2023.

Un classement général brut et net tenant compte du total des 3 cartes. En cas d'égalité, le départage se fera sur le score réalisé au Golf de Mérignies puis au Golf de Brigode et enfin au Golf de Bondues. En cas d'intempéries ayant pour effet l'annulation d'une des journées sur un des Golfs ou sur plusieurs d'entre eux, un classement par Poule désignera les vainqueurs sans possibilité de réaliser un classement général.

Les 3 Golfs organiseront les concours suivants : un concours de Drive Hommes et Dames au Golf de Bondues, un concours de précision Mixte au Golf de Brigode et un concours de putting au Golf de Mérignies.

Le premier jour de la compétition sera organisé sur les 3 golfs participants un concours d'élégance vestimentaire et nouveauté de cette année 2023 un concours d'originalité sera organisé le deuxième jour respectant impérativement le Dress Code propre au Golf et à sa pratique. Les tenues portées devront être conservées durant les 18 trous.

En cas de changement d'équipier pendant la compétition, l'équipe ne pourra pas être classée dans les différents classements de la remise des prix. Seules les personnes présentant un certificat médical le justifiant pourront bénéficier d'une voiturette pour la compétition et seront intégrées aux différents classements.

6. Nombre d'équipes limité à 180 soit 360 joueurs (prise en compte par ordre de date d'inscription).

Les inscriptions seront ouvertes à compter du Mercredi 15 mars 2023 sur www.chteeennord.fr .

Tous les champs du formulaire d'inscription devront être renseignés (1)(2).

Les inscriptions seront clôturées le dimanche 7 mai 2023. Pour des inscriptions au-delà du 7 mai le Comité de l'épreuve (3) ne pourra garantir aux inscrits le polo ainsi que la taille.

Dans le cas où le quota d'équipes inscrites est atteint avant la date officielle de clôture, le Comité de l'épreuve se réserve le droit de clôturer les inscriptions de façon anticipée.

Les inscriptions seront validées par le Comité de l'épreuve et confirmées après réception des droits de jeu.

Aucune inscription ne sera remboursée après le mardi 6 juin 2023.

7. Droits de jeu 2023 (par personne) :

- **125 € TTC** : joueur membre d'un des 3 Clubs organisateurs de l'événement

- **195 € TTC** : joueur membre d'un autre Club et affilié à une fédération nationale

Les droits de jeu comprennent la participation aux 3 journées de compétition ainsi que la reconnaissance sur un des 3 Golfs organisateurs (réservation obligatoire auprès du Golf et uniquement possible le jeudi 6 juillet).

8. Le temps de jeu sera particulièrement observé durant les 3 jours de l'épreuve et sur les 3 golfs concernés. Il sera ainsi demandé aux participants de suivre précisément les temps de jeu indiqués sur leur carte de score, de ramasser leur balle lorsqu'il n'y a plus de point à marquer, de respecter un temps de recherche de balle n'excédant pas 3mn, etc.. Le Comité de l'épreuve se réservant le droit de sanctionner par des points de pénalités la ou les équipes ne respectant manifestement pas ce point de règlement.

9. Seuls les participants présents à la remise des prix auront droit à leurs lots en cas de victoire. Les lots attribués lors de la remise des prix ne sont ni échangeables, ni remboursables.

10. En cas d'annulation de la Chtee en Nord 2023 causée par de fortes intempéries (rendant la pratique du Golf impossible pendant 2 jours au moins du 7 au 9 juillet 2023), par la catastrophe naturelle, guerre, terrorisme, réglementation gouvernementale, désordre civil, incendie, réduction des moyens de transport ou autre situation d'urgence (Covid19) et qui rendent la réalisation des services/prestations déconseillée, illégale ou impossible, le Comité Directeur de l'épreuve remboursera aux joueurs inscrits les droits de jeu déduction faite des frais déjà engagés soit 40 euros par inscrit. Aucun remboursement ne sera effectué si au moins un tour est joué avec remise des prix. Si un tour est annulé pour les raisons indiquées ci-dessus un green-fee valable un an sera offert sur le parcours non joué par le participant (sauf pour les membres devant jouer leur parcours).

(1) La véracité de toutes les données déclarées dans le bulletin d'inscription est sous l'entière responsabilité du déclarant. Toute déclaration erronée entraînera immédiatement l'annulation de l'inscription à la compétition.

(2) Les informations recueillies sur le formulaire d'inscription seront enregistrées sur un fichier informatisé tenu par le Comité de l'épreuve. Elles sont destinées à des fins d'organisation de l'épreuve et pourront éventuellement être communiquées aux partenaires sponsors de l'épreuve.

(3) Le Comité de l'épreuve est constitué des Directeurs des 3 Golfs organisateurs. Le Comité de l'épreuve se porte garant de la stricte application des règles administratives et sportives de la manifestation.